

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MACON - 7106 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 20/08/2024 - B2024/003367 - 2021 B 00285 - 898 672 936 - AAC TEST PSYCHO

Certifié conforme



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	15 000		15 000	15 000
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	7 400		7 400	7 400
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	594	68	526	
Autres immobilisations corporelles	105 656	87 116	18 540	21 296
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 395		5 395	6 590
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	134 045	87 184	46 861	50 285
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	53 521	14 520	39 001	108 152
Fournisseurs débiteurs	30 773		30 773	31 810
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	28 482		28 482	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	93 027		93 027	169 961
Autres créances	331 788		331 788	657 688
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	18 095		18 095	57 242
Charges constatées d'avance	3 150		3 150	2 544
TOTAL ACTIF CIRCULANT	558 836	14 520	544 316	1 027 397
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	692 881	101 703	591 178	1 077 682

 Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	151 000	151 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 807	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	110 337	
Report à nouveau		-16 709
Résultat de l'exercice	25 877	132 853
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	293 022	267 144
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	47	48
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	47	48
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	988	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	214 251	695 439
<i>Personnel</i>	3 077	1 937
<i>Organismes sociaux</i>	2 335	1 332
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		33 048
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	13 710	19 508
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	341	2 256
Dettes fiscales et sociales	19 463	58 081
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	63 407	56 970
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	298 156	810 538
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	591 178	1 077 682

Annexe

Règles et méthodes comptables

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes au 31 décembre 2023 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC n° 2014-03 du 05/06/2014 relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) en vigueur à la date de l'arrêté des comptes.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
 - Indépendance des exercices,
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthodes d'évaluation ou de présentation indiqués ci-après.
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Petits matériels de faible valeur

L'entreprise comptabilise en charges les matériels, outillages et matériels de bureau dont la valeur unitaire hors taxes est inférieure à 500 Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais associés).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHANGEMENTS DE METHODES

Règles et méthodes comptables

Aucun changement significatif dans les méthodes de présentation et d'évaluation des comptes n'est survenu au cours de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles	22 400 22 400			22 400 22 400
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage industriels		594		594
- Installations générales, agencements - Matériel de bureau et informatique, mobilier Immobilisations corporelles	97 273 97 273	8 383 8 977		105 656 106 250
- Participations évaluées par mise en équivalence - Prêts et autres immobilisations financières Immobilisations financières	6 590 6 590	630 630	1 825 1 825	5 395 5 395
ACTIF IMMOBILISE	126 263	9 607	1 825	134 045

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		8 977	630	9 607
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		8 977	630	9 607
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			1 825	1 825
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			1 825	1 825

 Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		68		68
- Installations générales, agencements				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	75 977	11 138		87 116
Immobilisations corporelles	75 977	11 206		87 184
ACTIF IMMOBILISE	75 977	11 206		87 184

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	5 395		5 395
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	53 521	53 521	
Autres	484 070	484 070	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 150	3 150	
Total	546 135	540 741	5 395
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 151 000,00 euros décomposé en 151 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	151 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	151 000	1,00

 Notes sur le bilan

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d' 1 an	Echéances à plus d' 1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	47	47		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (*) (**)	988	988		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	214 251	214 251		
Dettes fiscales et sociales	19 463	19 463		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	63 407	63 407		
Produits constatés d'avance				
Total	298 156	298 156		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(**) Dettes envers les associés	988			

 Comptes de régularisation

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	Montant
Clients - factures à établir	19 131
Fournisseurs - rrr à obtenir	30 016
Divers - produits à recevoir	8 656
Total	57 803

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	3 150		
Total	3 150		

CHARGES A PAYER

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	87 792
Banque charges à payer	47
Dettes provis. pr congés à payer	1 400
Personnel - autres charges à payer	140
Charges sociales s/congés à payer	588
Charges sociales - charges à payer	59
Etat - autres charges à payer	140
Taxe apprentissage	22
Formation continue	30
Total	90 218

AAC TEST PSYCHO
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 151 000 euros
Siège social : 71 rue Charles Pillet
71000 MACON
898 672 936 RCS MACON

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2024**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 25 877,45 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	25 877,45 euros
Affecté à la réserve légale	1 294,00 euros
Affecté au compte « Autres réserves »	24 583,45 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèvent à 293 021,77 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des deux exercices précédents, cet exercice étant le troisième.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**CERTIFIE CONFORME
LA PRESIDENTE**

